

par le gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement ou par le gouvernement, depuis le 10 février 1880, jusqu'à date.

Sur motion de M. Keeler, secondé par M. Domville,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, des états détaillés mentionnant,—1. Tous les jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour de l'Échiquier depuis le 1er jour de janvier dernier. 2. Le chiffre de la réclamation, dans chaque cause. 3. Le montant des frais dans chaque cause. 4. Le montant des honoraires payés au registraire dans chaque cause.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Domville, secondé par M. Keeler,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état comparatif des bestiaux et des moutons exportés du Canada en Angleterre, pendant les années 1879 et 1880 ; le dit état devant donner l'exportation dans chaque mois, et indiquer de quels ports elle a été faite.

Sur motion de M. Coughlin, secondé par M. Bunting,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la preuve faite, cette année, devant l'inspecteur des postes, au sujet des affaires du bureau de poste de Parkhill.

M. Charlton propose, secondé par M. Scriver, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le montant payé pour frais de port chaque mois de l'année expirée le 30 juin 1880, par chacun des divers journaux quotidiens d'Ontario et Québec, y compris, dans chaque cas, leur édition hebdomadaire ; et la dite proposition étant mise aux voix, la question est résolue négativement.

Sur motion de M. Paterson (Brant), secondé par M. Cameron (Huron),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état mentionnant toutes réclamations faites depuis le 14 mars 1879, pour remises de droit sur des articles fabriqués pour l'exportation, donnant les noms des personnes qui ont fait ces réclamations, leur siège principal d'affaires, les articles pour lesquels la remise a été demandée et le montant de chaque réclamation ; établissant la différence entre les réclamations auxquelles il a été fait droit et celles qui ont été refusées, et le motif de tel refus ; et entre celles sous considération et celles sur lesquelles aucune décision n'a été prise ; aussi, copie des règlements qui ont pu être faits par le département.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Anglin,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état donnant le nombre des charges de juges dans chaque province à l'époque de la confédération, dont les titulaires se trouvaient aux termes de la loi, avoir droit dans certains cas, à des pensions de retraite, et le nombre de juges dans chaque province qui recevaient à cette époque telles pensions de retraite ; aussi, un état semblable pour chaque année depuis la confédération, quant à chaque province faisant partie de la confédération pendant telle année, jusqu'à 1880 inclusivement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Anglin,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des arrêtés du Conseil nommant deux nouveaux juges dans la Colombie Anglaise, et de toute corres-